Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

**Band:** 105 (1979)

**Heft:** 8: SIA, no 2, 1979

Vereinsnachrichten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 25.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# informations



Secrétariat général de la SIA Selnaustrasse 16 Case postale, 8039 Zurich Tél. 01/201 15 70

### Manquement au devoir de diligence et comportement contraire à l'éthique professionnelle

#### Un récent cas tiré de la pratique des Conseils d'honneur

L'information délibérément insuffisante sur un dépassement de coût imminent constitue non seulement un manquement au devoir de diligence, mais un comportement indigne de l'éthique professionnelle

Le cas récemment soumis à un Conseil d'honneur concerne un architecte qui avait omis d'effectuer avec toute la diligence requise un contrôle précis des coûts. Par la suite, il s'avéra que l'estimation initiale — aucun devis détaillé n'avait été établi ultérieurement, faute de temps — a été considérablement dépassée, avant tout par suite d'une augmentation du cube de l'ouvrage ainsi que d'améliorations techniques et architecturales.

Ces dépassements de coût concernant un ouvrage public, ils auraient nécessité la demande d'une rallonge de crédit. Eu égard aux difficultés politiques auxquelles la Commission des constructions craignait de se trouver en butte de ce fait. l'architecte ne l'a informée qu'oralement de l'évolution défavorable de la situation financière en omettant toutefois sciemment d'en donner confirmation écrite à l'instance supérieure. La Commission des constructions et l'architecte avaient conservé l'espoir de compenser les augmentations de coût par des économies sur d'autres postes — espoir qui ne s'est pas réalisé.

Le Conseil d'honneur a estimé, dans son jugement, que la négligence portée à la surveillance des coûts et l'espoir non fondé que l'affaire allait s'arranger d'une façon ou d'une autre doivent être considérées comme un manquement grave au devoir de diligence du mandataire. Une telle manière de procéder n'est pas davantage conciliable avec le haut niveau de la profession que chaque membre de la SIA se doit de sauvegarder. En

outre, les intérêts du mandant se sont trouvés lésés par crainte de conséquences désagréables.

De l'avis du Conseil d'honneur, on pouvait attendre de l'architecte qu'il informe clairement les autorités compétentes de la situation. En omettant de le faire, il s'est rendu coupable d'un comportement indigne de l'éthique professionnelle.

### L'échange international d'étudiants pour des stages de vacances

# Qu'est-ce que l'IAESTE et quel est son but ?

L'International Association for the Exchange of Students for Technical Experience est un organisme international politiquement indépendant, ayant pour but de procurer des stages pratiques dans des pays étrangers à des étudiants des sciences techniques, des sciences naturelles et d'autres directions d'études. Les stagiaires devraient pouvoir travailler dans leur domaine d'études et en même temps se faire une idée des conditions industrielles et sociales des pays où ils séjournent. L'expérience de tels échanges et les prises de contact qu'ils nécessitent représentent une contribution non négligeable à l'entente internationale.

L'IAESTE a été fondée en 1948 et la Suisse en est membre fondateur. Aujour-d'hui l'association compte 47 pays participants qui échangent près de 4000 étudiants par année. Environ 2000 entreprises industrielles et institutions publiques aussi bien que privées offrent des places de stages.

# Quels sont les étudiants qui participent à l'échange IAESTE ?

Les étudiants avancés seulement des universités, des hautes écoles et des écoles techniques supérieures (écoles d'ingénieurs); la plupart de ces candidats sont dans leur avant-dernière ou dernière année d'études. Beaucoup d'entre eux ont déjà fait des stages dans leur pays.

Ils parlent tous la langue du pays où ils effectuent leur stage.

# Combien de temps dure un stage IAESTE?

D'habitude entre 8 et 12 semaines, pendant les vacances universitaires d'été, c'est-à-dire dans la période de début juillet à mi-octobre. Des offres de stages d'une durée allant jusqu'à six mois et en d'autres saisons sont également bienvenues.

# Comment une entreprise suisse peut-elle participer à l'échange ?

Par inscription, si possible jusqu'à fin décembre, pour l'échange de l'année suivante au secrétariat suisse de l'IAESTE qui donne toute information sur les conditions.

#### Quels avantages une entreprise suisse retire-t-elle de l'engagement d'un stagiaire étranger?

De manière immédiate et tangible peutêtre aucun, si ce n'est la possibilité d'entrer en contact avec une manière de penser étrangère, ce qui est toujours utile. L'étudiant étranger emportera sans doute une impression de la qualité de la production suisse et des méthodes de travail, ce qui — quand il sera dans une position importante plus tard — pourra l'influencer en faveur du pays où il a jadis fait son stage.

Ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que nos étudiants suisses ne peuvent effectuer un stage à l'étranger qu'à la condition de réciprocité de la part de la Suisse.

# Quelle sera l'activité d'un stagiaire étranger dans l'entreprise ?

De toute façon il se rendra utile et ne se contentera pas de regarder ce qui se passe. S'il en est capable, il travaillera, seul ou en équipe, sur un problème technique ou scientifique. Beaucoup de stagiaires fournissent un travail productif, même si l'accent est mis sur l'acquisition d'expérience technique.

Il va de soi qu'on n'abusera pas des stagiaires comme « main-d'œuvre bon marché ».

## Marché de l'emploi

SIA - A<sub>3</sub> E<sub>2</sub> PL - GEP

Les réponses aux offres de service ci-dessous doivent parvenir au Secrétariat de la SVIA, avenue Jomini 8, case postale 944, 1001 Lausanne. Les membres SIA, A<sub>3</sub>E<sub>2</sub>PL et GEP, ainsi que les étudiants EPF du dernier semestre et nouveaux diplômés, peuvent obtenir les formules d'inscription pour cette rubrique à la même adresse.

Réf.	Profession	Titre	Age	Langues	Nationalité
02.0012	Ingénieur civil	EPFZ	25 ans	Allemand, français, anglais, italien	Suisse

Nous rappelons à nos lecteurs le service de placement offert par la SIA et notre périodique aux membres de la SIA, de l'A<sub>3</sub>E<sub>2</sub>PL et du GEP afin d'aider nos collègues architectes et ingénieurs à la recherche d'un poste de travail. Cette prestation est également consentie aux diplômés de nos deux Ecoles polytechniques fédérales, l'année de leur diplôme.

#### Qui gère l'échange de stagiaires en Suisse ?

Les étudiants désireux d'effectuer un stage et les entreprises disposées à engager un stagiaire étranger peuvent s'adresser à M. Pierre-F. Pittet, Secrétaire général de l'EPF de Lausanne, président du comité. Le secrétariat est rattaché au service des stages de l'EPF de Zurich, Rämistrasse 101, 8092 Zurich; son directeur est M. K. Köchle.

#### Relations avec le monde arabe

Le Groupe spécialisé pour les travaux à l'étranger (GTE) a organisé le jeudi 25 janvier 1979, de concert avec la Chambre arabo-suisse du commerce et de l'industrie (CASCI), un séminaire sur les possibilités de travail des ingénieurs dans les pays arabes. Cette journée s'est inscrite dans le cadre de la nouvelle politique du GTE, à savoir l'établissement et l'intensification des contacts avec des institutions suisses et étrangères, l'élargissement du cercle des participants aux séminaires, la formation continue et l'information des bureaux exportateurs.

Le secrétaire général de la CASCI, M. Elias Attia, présenta d'abord à l'auditoire les services de la Chambre dont les objectifs sont non seulement de coordonner, de développer et de faciliter les relations commerciales, industrielles et financières entre la Suisse et les pays arabes, mais aussi de favoriser, par l'intermédiaire d'organismes privés ou publics, les prestations de services, principale caractéristique des bureaux d'étude. Le Royaume du Maroc était l'invité d'honneur et le centre d'intérêt de cette journée. A cet effet S. E. M. Mohammed Bennani-Smires, ambassadeur du Maroc à Berne, devait entretenir les participants des efforts de développement passés et futurs. Le passé fut tout d'abord évoqué par un rappel des principales réalisations du plan quinquennal 1973-1978. L'orateur fit ensuite état des prévisions pour l'avenir en donnant lecture à l'assemblée du nouveau plan triennal 1978-1980, qui fut adopté tout récemment par les autorités marocaines. Les projets englobent notamment la construction de logements, de routes, de ports, d'écoles et d'hôpitaux. Il devait ressortir de ces considérations que le Maroc ouvre largement ses portes aux Suisses qui seront les bienvenus avec des idées et des solutions nouvelles et dont la qualité des services reste largement compétitive au plan international. En conclusion à cette présentation S. E. M. Abdellatif Skalli, ambassadeur du Maroc près les Nations Unies, dont l'élégance du verbe ne laissa personne indifférent, rappela, en évoquant la culture, la civilisation et l'histoire de la nation marocaine, qu'au centre de toutes les relations d'affaires il y a l'Homme et qu'au Maroc plus qu'ailleurs peut-être les relations humaines ont une importance fondamentale.



S. E. l'Ambassadeur Bennani-Smires pendant la présentation du plan triennal.

M. Jean-Pierre Tripod, président du GTE, devait en fin de séance relever l'excellente participation tant qualitative que quantitative. Les membres du GTE ont eu l'occasion non seulement de nouer des contacts avec les membres de la CASCI, avec des milieux industriels, commerciaux et officiels, mais aussi d'apprendre à connaître le monde arabe à travers les nombreux conseils qui furent donnés lors de cette journée.

Le succès remporté par ce séminaire a incité les responsables à organiser un voyage d'étude au Maroc pour fin mai 1979. Les participants auront l'occasion d'entrer directement en contact avec les responsables marocains du Plan.

### Normes de sécurité pour la construction et l'installation d'escaliers et trottoirs roulants

# Mise en consultation de la norme européenne EN 115

La norme SIA nº 106 concernant l'installation et l'exploitation des ascenseurs et monte-charge est dépassée sur le point des escaliers roulants.

La multiplicité des exécutions et utilisations de ce type d'installations a rendu nécessaire la répartition de son contenu sur plusieurs nouvelles normes. Le 1 er janvier 1979 a vu entrer en vigueur une première norme SIA 370.10 « Ascenseurs et monte-charge » qui remplace certaines dispositions de la norme 106. Cette norme se fonde largement sur la norme européenne EN 81-1 élaborée par une commission technique du Comité européen de normalisation (CEN) qui vise à harmoniser les dispositions techniques et à supprimer les obstacles commerciaux non tarifaires.

Une autre norme en préparation traitera des exigences de sécurité concernant les escaliers et trottoirs roulants destinés à transporter des personnes. On dispose à cet effet d'un projet remanié émanant de la commission citée plus haut et préparé avec le concours de spécialistes suisses. Le texte en a été établi en tenant compte de l'harmonisation des normes nationales prévue par les dispositions

de la Charte du CEN. Les spécialistes de la SIA estiment que nous pouvons approuver ce projet sous réserve des dispositions légales particulières en vigueur. Cette approbation entraînant l'adoption de la norme européenne au nombre des normes SIA, le texte en est soumis à consultation.

Les personnes intéressées peuvent commander le projet de norme EN 115 au prix coûtant de Fr. 5.—, à verser au secrétariat général de la SIA. Les oppositions doivent être adressées par écrit à la même adresse jusqu'au 27 avril 1979, dernier délai.

#### Nouvelles brèves

#### Répertoire des normes SNV

L'Association suisse de normalisation SNV a édité un nouveau répertoire des normes interdisciplinaires INB. Bilingue français/allemand, il fournit des indications sur les normes générales et les normes concernant les domaines des sciences appliquées :

Industries diverses — Construction mécanique et métallurgie — Industrie horlogère, électrotechnique et domaines apparentés — Construction et architecture — Circulation, transports, emballage.

Le répertoire donne en outre des informations sur les domaines de normalisation rattachés aux normes SNV, les pays éditeurs de normes, de publications internationales sur la normalisation, prix et conditions de vente.

Le répertoire bilingue comprend 80 pages au format A4 et peut être commandé au prix de Fr. 12.— + port à l'Association suisse de normalisation, Kirchenweg 4, 8032 Zurich, tél. (01) 47 69 70.

#### Protection civile

Documentation disponible en français

L'Office fédéral de la protection civile nous prie d'attirer l'attention sur les « Instructions techniques pour les constructions de protection des organismes et du service sanitaire », disponibles à l'Office fédéral de la protection civile, 3003 Berne. Comme l'a constaté la SIA, les spécialistes ne sont pas toujours au courant des dernières dispositions concernant la protection civile. La documentation en cause leur permettra de se mettre à jour et leur fournira certainement un outil précieux dans leur travail. Au sommaire: 1. Bases et hypothèses. -2. Planification des constructions. — 3. Planification des installations et dispositifs techniques. — 4. Dimensionnement et construction. - A1. Bases et exemple de dimensionnement statique. - A2. Instructions administratives.

# Nouvelles publications de l'Office fédéral du logement

Les publications ci-après sont parues depuis deux ans et peuvent être commandées à l'Office central fédéral des imprimés et du matériel, 3000 Berne, ou en librairie.

Vol. 1, 1977, Grundlagen zur Auswahl und Benützung der Wohnung, *Verena Huber*, 88 p., Fr. 6.— (725.001 d) <sup>1</sup>.

Vol. 2, 1977, Wohnbauhilfen im Berggebiet, 48 p., Fr. 4.— (725.002 d).

Vol. 2, 1977, Aides au logement dans les régions de montagne, 52 p., Fr. 4.—(725.002 f).

Vol. 3, 1978, Energie sparen in Gebäuden — Stand, Lücken und Prioritäten der Forschung, *Conrad U. Brunner*, 64 p., Fr. 5.— (725.003 d).

Vol. 4, 1978, Regionaler Wohnungsbedarf in der Schweiz, *Hugo Triner*, 484 p., Fr. 34.— (725.004 d).

Vol. 5, 1978, Wohnungsmarkt und Wohnungsmarktpolitik in der Schweiz — Rückblick und Ausblick, *Terenzio Angelini*, *Peter Gurtner*, 176 p., Fr. 13.— (725.005 d).

Vol. 5, 1978, Marché et politique du logement en Suisse — Rétrospective et prévisions, *Terenzio Angelini*, *Peter Gurtner*, 176 p., Fr. 13.— (725.005 f). Vol. 6, 1978, Leerwohnungsbestand im Raum Zürich, *Luzius Huber*, 56 p., Fr. 4.50 (725.006 d).

Vol. 7, 1978, Siedlungswesen in der Schweiz, 112 p., Fr. 9.— (725.007 d).

Vol. 7, 1978, L'habitat en Suisse, 120 p., Fr. 9.— (725.007 f).

Vol. 8, 1978, Das formelle Baurecht der Schweiz, *Paul B. Leutenegger*, 704 p., Fr. 49.— (725.008 d).

<sup>1</sup> No de commande.

#### Manifestations

## Assemblée générale du GAE: excursion

Zurich, 4 mai 1979

Une excursion avec visite du chantier urbain de l'autoroute nationale, à Zurich, aura lieu avant l'assemblée générale. Dans la mesure des places disponibles, les non-membres sont également les bienvenus.

#### Programme

10 h. Rendez-vous devant l'Hôtel Schweizerhof, place de la gare principale, Zurich.

10 h. 15 Départ par cars spéciaux pour la visite du chantier du portail sud du tunnel du Milchbuck, du quartier protégé de l'Irchel, du quartier de Schwamendingen (lutte contre le bruit), échangeur d'Aubrugg.

13 h. Déjeuner en commun au restaurant Zur Waid, Zurich.

La visite sera commentée par MM. J. Bernath, ancien ingénieur de la Ville, et P. Schatt, architecte cantonal.

Frais de participation: Fr. 30.—, repas compris mais sans boissons.

Inscription au moyen du Bulletin d'information GAE nº 4 (disponible au secrétariat général de la SIA) jusqu'au 25 avril 1979.

#### Assurance RC dans le bâtiment

Zurich, 18 mai 1979

La journée d'information organisée sous ce thème par la SIA et l'Institut de géodésie et photogrammétrie de l'EPFZ est destinée aux propriétaires et cadres des bureaux d'études et d'entreprises de construction. Après une introduction théorique, on y traitera de la responsabilité des dommages et de la protection offerte par les compagnies d'assurances. Les exposés seront suivis de discussions.

#### Programme

Haftpflicht-rechtliche Probleme aus dem Bauwesen, prof. H. P. Friedrich, EPFZ. Abdeckung von Risiken im Bauwesen, Th. Kiefer, ing. EPFZ, Société suisse d'assurances Winterthour.

Grenzen des Versicherungsschutzes und Erledigung von Bauschäden, G. Soutter, Dr jur., ibid.

Les exposés seront suivis d'une discussion où les participants auront l'occasion de poser des questions. Présidence : W. Fischer, Dr jur., chef du Département juridique du secrétariat général de la SIA, Zurich. Participants : les conférenciers et H. Spitznagel, architecte EPFZ/SIA.

Les travaux auront lieu le vendredi 18 mai 1979, de 14 à 18 h. 40 environ, à l'EPFZ/Hönggerberg.

Taxe d'inscription : Fr. 50.— (membres SIA : Fr. 30.—).

Programme et formule d'inscription peuvent être obtenus au secrétariat général de la SIA, Zurich.

# Applications pratiques de l'ordinateur en ingénierie

Genève et Zurich, juin 1979

En juin prochain, le Groupe spécialisé des ingénieurs de l'industrie (GII) organisera, avec le concours de la société fiduciaire « Fides », deux journées d'information sur les applications pratiques de l'ordinateur en ingénierie. Elles auront lieu le jeudi 21 juin à Zurich (en allemand) et le jeudi 28 juin 1979 à Genève (en français).

Cinq spécialistes exposeront les sujets suivants: Utilisation générale de l'ordinateur — Programmes d'utilisation — Langages de programmation — L'informatique dans la construction de machines. Chaque exposé sera suivi d'exercices pratiques.

Le programme détaillé paraîtra dans un de nos prochains numéros. Les membres du GII le recevront directement.

# « Factors influencing urban design : a systems approach »

Louvain, 2-3 juillet 1979

C'est le thème du cours organisé à l'Université catholique de Louvain (Belgique)

sous l'égide de la Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs (SFEO/ FMOI). Seront invités un nombre limité de professionnels expérimentés, architectes, urbanistes, ingénieurs civils et du génie rural des pays membres de la FMOI.

Le but du cours est d'analyser les interrelations entre protection de l'environnement d'une part et l'économie d'énergie d'autre part dès qu'il s'agit d'aménagement urbain et des quartiers. Les problèmes d'énergie tiendront le haut du pavé dans les efforts visant à résoudre des tâches multidisciplinaires. Le cours devrait servir à un fructueux échange d'informations entre spécialistes.

Les personnes intéressées sont priées de s'annoncer personnellement au secrétariat général de la SIA en demandant M<sup>11e</sup> Haldimann.

# Méthodes de direction modernes en génie forestier

Lenzbourg, 3-6 juillet 1979

Cette manifestation de perfectionnement est organisée en allemand par le Groupe spécialisé SIA des ingénieurs forestiers GSF avec le concours de l'Office fédéral d'économie forestière et l'Institut fédéral de recherches forestières. Il s'agit de la répétition (avec les mêmes conférenciers) du cours qui s'est tenu en été 1978 avec le plus grand succès.

Le cours s'adresse aux ingénieurs forestiers à tous les échelons et sera également utile aux professionnels des domaines connexes. On demande toutefois qu'ils occupent une position de cadre. Les organisateurs visent à présenter aux participants des solutions utilisables dans la pratique pour leur faciliter leurs tâches de cadres.

#### Programme

Les groupes de travail traiteront les thèmes suivants par la méthode des cas :

- Aperçu des activités dirigeantes et des fonctions de cadre de l'ingénieur forestier;
- Techniques de décision et de solution des problèmes;
- Information et communication efficaces;
- Technique d'entretien;
- Le contrôle, instrument de direction ;
- Comportement en cas de conflits, comment les influencer.

Conférenciers et présidence des discussions: MM. A. Sager, Saint-Gall, et H. Bernhard, Zurich.

Les journées auront lieu au Stapferhaus du Château de Lenzbourg, du mardi 3 juillet à 10 h au vendredi 6 juillet à 16 h. 15. Logement dans de bons établissements de la vieille ville de Lenzbourg.

Inscription (jusqu'au 30 avril 1979) au secrétariat général de la SIA, taxe Fr. 400.— (320.— pour membres SIA), y compris la documentation, le logement et la pension, les rafraîchissements des pauses sauf soupers et boissons des repas de midi. (Le cours bénéficie d'une sub-

vention de l'Office fédéral d'économie forestière.)

### Colloque sur les ponts

#### Zurich, 20-27 septembre 1979

L'Association internationale des ponts et charpentes (AIPC) célèbre cette année le cinquantenaire de sa fondation. A cette occasion, elle organise, avec le concours du Groupe spécialisé SIA des ponts et charpentes (GPC), un colloque sur les ponts qui aura lieu à Zurich, du 20 au 22 septembre 1979. Le but de la manifestation est de faire le point des progrès réalisés dans le domaine de la construction des ponts depuis un demi-

#### Thèmes

Vingt spécialistes de dix pays différents présenteront des exposés sur les thèmes principaux suivants:

- 1. Du passé vers l'avenir.
- 2. De l'idée initiale au projet.
- 3. Construction, comportement et rénovation.
- 4. Missions pour l'avenir.

Les exposés seront suivis de discussions en table ronde entre représentants des maîtres d'ouvrage, des bureaux d'études, des entrepreneurs et des écoles polytechniques.

Interprétation simultanée en français, allemand et anglais des exposés et des discussions.

### Programme complémentaire

Excursion technique au Tessin, programme de dames, exposition scientifique, dîner-croisière sur le lac de Zurich, exposition sur la construction des ponts. Après le colloque, circuit en car à travers

Les travaux auront lieu le jeudi 20 septembre, de 10 h. 30 à 17 h. 30 et le vendredi 21 septembre, de 9 h. 15 à 16 h. 45, à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich/Hönggerberg.

Taxe d'inscription: Fr. 350.— (membres SIA Fr. 230.-, membres AIPC ou GPC Fr. 175.—, étudiants Fr. 40.—), y compris la documentation, mais sans les manifestations du programme social. Renseignements et inscriptions: programme et formules d'inscription peuvent être demandés au secrétariat de l'AIPC, EPF-Hönggerberg, 8093 Zurich, tél. (01) 57 88 77. Les ingénieurs civils et du génie rural reçoivent le programme directement. Délai d'inscription : 31 juillet 1979.

### Calendrier des manifestations

1979

4 mai Zurich

> Assemblée générale du Groupe spécialisé de l'aménagement du territoire et de l'environnement et excursion sur le thème des conséquences d'une construction de route nationale à Zurich.

11 mai Winterthour

> Journée des architectes et assemblée générale du GSA et information sur la formation au technicum de Winterthour. Visites du nouveau Théâtre municipal et de l'agrandissement du Technicum.

12 mai Zurich

Conférence des présidents.

18 mai Zurich

> L'assurance RC dans la construction. Journée d'information à l'EPFZ.

15-16 juin Sion

Journée SIA et assemblée des délégués.

20 juin Genève

> Microprocesseurs, journée d'information du groupe spécialisé des ingénieurs de l'industrie (GII).

21 juin Zurich

> Praktische Computer-Benützung durch den Ingenieur. Tagung der Fachgruppe der Ingenieure der Industrie (FII) zusammen mit der FIDES.

28 juin Genève

> Applications pratiques de l'ordi-nateur dans l'industrie. Journée d'information du GII et de Fides.

29 juin

Assemblée générale de la Société des Editions des Associations techniques universitaires

(SEATU).

29 juin Zurich

> Assemblée générale de la Maison SIA SA.

3-6 juillet Lenzbourg

Führungsprobleme im Arbeitsfeld des Forstingenieurs. Cours de perfectionnement du Groupe spécialisé SIA des ingénieurs forestiers.

27-31 août Zurich

Advanced ground water hydraulics and management, à l'EPFZ/Hönggerberg.

14 sept. Lucerne

> Excursion à Eigenthal/LU du GAE et visite de l'aménagement régional des zones de délassement.

17-21 sept. Zurich

Ponts, symposium organisé à l'occasion du centenaire de l'Association internationale des ponts et charpentes avec le concours du GPC. Assemblée générale de ce dernier.

19 oct. Soleure

Conférence des présidents.

9 nov.

Conception globale de l'énergie, journée d'information du GAE.

24 nov.

Assemblée des délégués.

1980

24-25 janv. Engelberg

Journées d'information sur les problèmes économiques et les perspectives d'avenir de l'industrie de la construction. Journées d'études du GCI « Engelberg 4 ».

6 mars Zurich

> Canalisations. Expériences faites avec la norme SIA nº 190 (1977). Journée d'information SIA.

Printemps Zurich

> Comment collaborer à la prépation d'un projet d'ouvrage (en allemand). Journée d'information du Groupe spécialisé SIA de gestion dans la construction (GGC).

### L'actualité en normes SIA au 31 mars 1979

Voici un aperçu succinct des normes SIA qui sont soit parues entre le 1er janvier 1978 et le 31 mars 1979, soit en voie d'élaboration.

#### Règlements et conditions générales

En révision totale

- 102 « Règlement concernant les travaux et honoraires des architectes ».
- 103 « Règlement concernant les travaux et honoraires des ingénieurs civils ».
- 104 « Règlement concernant les travaux et honoraires des ingénieurs forestiers ».
- « Règlement concernant les travaux et honoraires des ingénieurs mécaniciens et électriciens et ingénieurs de branches apparentées ».
- 110 « Règlement et tarif d'honoraires pour les études d'aménagement de quartiers, de localités et de régions ».

En préparation

102/4 Recommandation « Mandat d'étude à plusieurs architectes ».

- 103 Révision partielle des articles 14.3, 18.31 à 18.37 et 19.5 d, k, l, n.
  - « Complément au règlement d'honoraires 103 à l'intention des géologues ».
  - « Formule de contrat d'entreprise générale ».

#### Normes d'ingénieurs

Publiées en 1978

162/101 Recommandation « Première vérification et contrôles courants des aciers d'armatures » (nouveau).

En voie d'achèvement

- 161 Norme «Constructions métalliques» (révision, publication prévue au printemps 1979).
- 177 Maçonnerie.
- 178 Maçonnerie en pierres naturelles.

En préparation

- 162 « Norme pour le calcul, la construction et l'exécution des ouvrages en béton armé et en béton précontraint » (révision).
- 164 « Norme pour le calcul et l'exécution des ouvrages en bois » (révision liée aux normes 122 et 163, consultation en automne 1978).
- 260 Coordination des normes SIA concernant la sécurité et l'aptitude à l'emploi des structures.

#### Normes de protection

Publication en 1978

183/3 Recommandation « Protection des ouvrages contre le feu, marquage des issues de secours » (nouveau).

En voie d'achèvement

- 180/1 Recommandation « Protection thermique des bâtiments en hiver » (révision de l'édition de 1977, à paraître en été 1979).
- 180/3 Recommandation concernant l'énergie de chauffage (à paraître en automne 1979).
- 181/11 Norme « Protection contre le bruit et acoustique des salles dans la construction scolaire » (nouveau).

En préparation

173 Norme « Qualités exigées pour l'eau et les installations de régénération des eaux de piscines publiques avec bassins artificiels » (révision).

### Travaux publics

Publication en 1978

191 Norme « Tirants d'ancrage » (nouveau).

En voie d'achèvement

Catalogue des articles normalisés « Travaux souterrains » (nouveau, à paraître en été 1979).

En préparation

- 193 Norme « Fouilles ».
- 195 Norme « Pousse-tube ».
- 196 Norme « Ventilation de chantier ».
- 205 Norme « Report sur plan, disposition et signalisation de conduites souterraines ».

### Liants

Publication en 1978

215 Norme « Liants minéraux » (révision 115).

#### Gros œuvre

En voie d'achèvement

230 Norme « Constructions métalliques, prestations et fournitures » (révision 144, à paraître au printemps 1979).

#### **Bâtiment**

Publications en 1978

242 Norme « Crépissage et travaux de plâtrerie » (révision 125).

- 320 Norme « Eléments de béton préfabriqué » (nouveau).
- 358 Recommandation « Balustrades, parapets et allèges, mains courantes » (nouveau).

En voie d'achèvement

- 256 Norme « Revêtements de sol en textiles » (nouveau, à paraître au printemps 1980).
- 331 Norme « Eléments translucides » (révision 125, à paraître au printemps 1980).
- Norme « Portes et portails » (révision partielle 142, à paraître en automne 1979).

En voie d'élaboration

- 286 Norme « Isolations de tuyauterie, gaines et appareils » (révision partielle 148).
- 318 Norme « Travaux de paysagisme » (révision 141, mise en consultation en automne 1979).
- 329 Norme « Façades montables, non portantes » (nouveau, mise en consultation en automne 1979).

#### **Isolations**

En voie d'achèvement

- 272 Recommandation « Etanchéité de cuvelage » (nouveau, à paraître en 1979).
- 273 Recommandation « L'asphalte coulé dans le bâtiment » (nouveau, à paraître en été 1979).
- 279 Norme « Matériaux d'isolation thermique » (nouveau, à paraître en 1979).

En voie d'élaboration

- 274 Recommandation « Isolation de joints » (nouveau).
- Norme « Lés à base de bitume avec adjonction d'élastomères » (nouveau, consultation en été 1979).

#### Installations

Publications en 1978

- 370/10 Norme « Ascenseurs pour le transport de personnes et de marchandises » (révision 106).
- 370/24 Norme « Elévateurs fixes de marchandises » (nouveau).
- 380/2 Recommandation « Règles applicables aux essais déterminant la puissance calorifique des corps de chauffe » (nouveau).
- Norme « Installations de production d'eau chaude dans l'alimentation des immeubles en eau potable » (révision 145).

En voie d'achèvement

- 383 Norme « Installations aérotechniques » (révision 143, à paraître en 1979).
- 398 Recommandation « Installations pour la réception et la transmission d'émissions de radiodiffusion et de télévision » (à paraître en automne 1979).

En préparation

370/21 Norme « Monte-charge ».

370/23 Norme « Petits monte-charge ».

#### Autres normes

Publication en 1978

410 Recommandation « Signes conventionnels et désignations des installations du bâtiment » (nouveau).

En voie d'achèvement

- 410/1 Recommandation « Signes conventionnels utilisés dans les installations du bâtiment/plan des évidements, indications figurant dans les plans d'instruction et sur place » (nouveau).
- 414 Recommandation « Tolérances dimensionnelles » (nouveau).

En préparation

400 Recommandation « Plans et dessins de constructions » (nouveau).